

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sur convocation de Monsieur le Maire de Nommay, Thierry BOILLOT à 18h45 salle du conseil municipal en mairie.

**Présents** : Thierry BOILLOT, Thierry THEVENOT, Elodie LAURENT, Olivier CURTI, Rachel BULME, Christophe LECHINE, Damien JACQUOT (à partir de 18h57), David BRESSON, Patricia NASAZZI, Joëlle BATTAGLIA, Eric MARCOT, Béatrice DUFOUR, Jean WILK, Jocelyne GOLL.

**Absents excusés** : Laurence HUSSON (a donné procuration à Rachel BULME), Elise MICHELI (a donné procuration à Olivier CURTI), Damien JACQUOT (a donné procuration à Thierry THEVENOT jusqu'à 18H57), Christiane FRANK GIRARD (a donné procuration à Elodie LAURENT), Mickaël VINCENT (a donné procuration à Joëlle BATTAGLIA), Niko JURIC (a donné procuration à Christophe LECHINE),

**Secrétaire de séance : Elodie LAURENT**

Après avoir procédé à l'appel du conseil municipal, il a été procédé conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil municipal. Madame Elodie LAURENT ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### **AFFAIRE 1 : APPROBATION DES COMPTE-RENDU DES SEANCES PRECEDENTES DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 12/12/2017 ET 29/12/2017**

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu des séances précédentes sus citées.

Avant d'ouvrir l'ordre du jour, monsieur le Maire demande une minute de silence en mémoire des 4 victimes du terrorisme le 23 mars à TREBES dont l'héroïque Lieutenant-Colonel Amaud BELTRAME.

#### **Ordre du jour**

- Compte de gestion 2017 du budget annexe bâtiment industriel
- Compte administratif 2017 du budget annexe bâtiment industriel
- Affectation du résultat 2017 sur budget annexe bâtiment industriel 2018
- Budget primitif 2018 du budget annexe du bâtiment industriel
- Avance sur subvention au CCAS,
- Convention cadre du service « missions temporaires » du CDG25
- Convention de mutualisation Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte : TEPCV
- Tarifs communaux
- Demande de subvention pour voyages pédagogiques
- Questions et informations diverses

### **AFFAIRE 2 : COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE BATIMENT INDUSTRIEL**

Monsieur le maire donne la parole à Monsieur l'adjoint chargé des finances. Monsieur l'adjoint aux finances Olivier CURTI expose que les résultats du compte de gestion 2017 sont identiques

au compte administratif 2017.

**Résultat de clôture 2016**

Investissement : 0  
 Fonctionnement : + 8814.94  
 Part affectée à l'investissement : 0

**Résultat de l'exercice 2017 :**

Investissement : 0  
 fonctionnement : + 6687.58  
 reste à réaliser : 0

**Le résultat de clôture de l'exercice 2017 :**

Investissement : 0  
 Fonctionnement : + 15 502.52

Aussi, Monsieur Olivier CURTI l'adjoint aux finances demande au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2017 du budget annexe bâtiment industriel identique au compte administratif 2017 du budget annexe bâtiment industriel du Trésorier. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'adjoint aux finances, et en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**, approuve le compte de gestion 2017 du budget annexe de la commune de Nommay : bâtiment industriel.

**AFFAIRE 3 : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE BATIMENT INDUSTRIEL**

Monsieur le maire donne la parole à Monsieur l'adjoint chargé des finances. Monsieur le Maire ne doit pas prendre part à la délibération, il quitte la salle. Monsieur l'adjoint aux finances Olivier CURTI expose que les résultats du compte administratif 2017 sont identiques au compte de gestion 2017 du trésorier. (Mêmes chiffres que ceux cités ci-dessus). Aussi, Monsieur Olivier CURTI l'adjoint aux finances demande au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2017 du budget annexe bâtiment industriel identique au compte de gestion 2017 du budget annexe bâtiment industriel du Trésorier

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'adjoint aux finances, et en avoir délibéré, le conseil municipal, **1 ne prend pas part au vote (le Maire : Thierry BOILLOT), et 18 votes pour**, approuve le compte administratif de 2017 du budget annexe de la commune de Nommay : bâtiment industriel

**AFFAIRE 4 : AFFECTATION DE RESULTAT 2017 DU BUDGET ANNEXE DU BATIMENT INDUSTRIEL**

Monsieur le maire donne la parole à Monsieur l'adjoint chargé des finances. Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

**Résultat de clôture 2016**

Investissement : 0  
 Fonctionnement au 002 : + 8814.94  
 Part affectée à l'investissement : 0

**Résultat de l'exercice 2017 :**

Investissement : 0

Fonctionnement : + 6687.58

Reste à réaliser : 0

**Le résultat de clôture de l'exercice 2017 :**

Investissement : 0

Fonctionnement au 002: + 15 502.52

Et après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'adjoint aux finances, et en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**, décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2017 : + 15 502.52 €

Affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : + 15 502.52 €

**AFFAIRE 5 : BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE BATIMENT INDUSTRIEL**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur l'adjoint chargé des finances. Monsieur l'adjoint chargé des finances Olivier CURTI présente au Conseil Municipal le budget primitif 2018 du budget annexe du bâtiment industriel de la commune de Nommay.

**Section de fonctionnement** : Dépenses : 31 005.04

Recettes : 31 005.04

**Section d'investissement** : Dépenses : 10 000.00 Recettes : 10 000.00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'adjoint aux finances et en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**, vote le budget primitif 2018 du budget annexe du bâtiment industriel équilibré en section de fonctionnement et d'investissement cité ci-dessus.

**AFFAIRE 6 : AVANCE SUR SUBVENTION AU CCAS 2018**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur l'adjoint chargé des finances. Monsieur l'adjoint chargé des finances Olivier CURTI propose de verser un acompte sur la subvention 2018 pour le budget du CCAS de 10 000 € afin de régler des factures. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'adjoint aux finances et en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le conseil municipal, vote une avance de 10 000 € au budget du CCAS 2018.

**AFFAIRE 7 : CONVENTION CADRE DU SERVICE « MISSIONS TEMPORAIRES » DU CDG25**

Monsieur le Maire expose que la durée de la convention de partenariat entre la commune de Nommay et le service missions temporaires du centre de gestion du Doubs arrive à échéance en 2018. Afin de continuer à bénéficier des prestations du service, Monsieur le Maire propose de signer une nouvelle convention cadre de mise à disposition avec le centre de gestion du Doubs. Après avoir entendu Monsieur le Maire et en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.

**AFFAIRE 8 : CONVENTION DE MUTUALISATION AVEC PMA POUR PROJET MINISTERIEL « TERRITOIRES A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE » TEPCV**

Pays de Montbéliard Agglomération est lauréat(e) de l'appel à projet ministériel « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » - TEPCV. A ce titre, il est éligible au programme PRO-INNO-08 : « économies d'énergie dans les TEPCV », mis en œuvre depuis février 2017. Ce dispositif vise à accélérer les économies d'énergie dans ces territoires en délivrant des Certificats d'Economie d'Energie – CEE, aux collectivités territoriales et ainsi participer aux financements de travaux des économies d'énergie sur leur patrimoine. Au regard de ce qui a été énoncé précédemment, Pays de Montbéliard Agglomération pourrait être désigné comme coordonnateur de la démarche et dépositaire commun pour le compte des communes et établissements publics

inclus dans son territoire.

- Il assiste le Bénéficiaire pour le montage des supports techniques (aide à la collecte des informations, évaluation des CEE et aide à la rédaction des pièces techniques) ; Il élabore et rédige les dossiers de demande de CEE destinés au pôle national CEE ;

- Il vend les CEE reversés ensuite aux collectivités qui réalisent les projets, selon les dispositions de la convention de mutualisation.

Dans ce cadre, la commune de Nommay souhaite déposer un dossier de demande de financement CEE-TEPCV pour le projet suivant, Réhabilitation de la ferme Roqua et réorganisation de la mairie et de bâtiments communaux dont l'éligibilité devra être confirmée par le pôle national CEE. La poursuite de la procédure d'attribution des CEE se concrétise par la signature d'une convention entre Pays de Montbéliard Agglomération et la commune de Nommay. Le Conseil Municipal de Nommay, après en avoir délibéré :

- autorise le Maire à signer la convention correspondante et tout autre pièce nécessaire à la mise en œuvre du dispositif CEE-TEPCV ;

- approuve la désignation du Président de Pays de Montbéliard Agglomération en tant que « regroupeur ».

Après avoir entendu Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à **l'unanimité**, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

#### **AFFAIRE 9 : TARIFS MUNICIPAUX / SORTIE EN ALSACE PARC DU PETIT PRINCE A UNGERSHEIM**

Monsieur le maire expose que le centre de loisirs municipal organisera une sortie en Alsace pour les enfants du Verger des P'tits Foyens le 18/04/2018. Aussi, Monsieur le maire propose de tarifier la sortie de la façon suivante :

- 10 euros de participation pour les enfants domiciliés à Nommay

- 12 euros de participation pour les enfants domiciliés à l'extérieur de Nommay

Le Conseil Municipal de Nommay, après en avoir délibéré, à **l'unanimité**, autorise le Maire à émettre les titres de recette correspondant, valide les tarifs ci-dessus indiqués.

#### **AFFAIRE 10 : SUBVENTION POUR VOYAGES PEDAGOGIQUES DES COLLEGIENS DE NOMMAY**

Monsieur le maire expose que le collège de Sochaux a contacté la mairie de Nommay pour une demande de subvention pour des voyages pédagogiques concernant : 12 enfants foyens de 5<sup>ème</sup> pour un séjour au ski et 7 enfants foyens de 3<sup>ème</sup> pour un séjour linguistique (Angleterre ou Allemagne). Le Conseil Municipal de Nommay, après en avoir délibéré, par **18 votes pour et 1 ne prend pas part au vote (Thierry THEVENOT)** autorise Monsieur le maire à verser une subvention de 20€ par enfant au collège de Sochaux participant au voyage scolaire.

#### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

1./ **Réponses de Mr le maire à deux questions de E.Marcot, posées antérieurement à cette réunion :**

1.1/ **Montant du loyer ? d'un local au rez-de-chaussée de l'Espace 1790' loué à N. Fricker-Grandemange, infirmière libérale.**

Loyer mensuel demandé = 145€ + 20€ de provision de charges. Location effective depuis le 1/2/18.

Remarque : Evaluation de Sté Rety (Etupes) = 128€ pour les 16m<sup>2</sup>.

Le bail a été mis en place sous pilotage de l'Huissier de justice C. Stephan (Hérimoncourt).

## 1.2/ Montant des travaux ? effectués par Ets Dufour&fils (Nommay) à la salle J.Prévert.

1<sup>ère</sup> tranche / murs = 16998€. Travaux durant les congés d'été, Juillet/Août 2017.

2<sup>ème</sup> tranche / plafonds = 15150€. Travaux durant les vacances de Noël 2017.

## 2./ Autres informations de Mr le maire :

### 2.1/ Réunions et animations

- Remerciements envers : le Comité des fêtes, les fidèles bénévoles, les associations, les élus ayant participé à la préparation et à la bonne organisation du **Carnaval**.

Le soleil était de la partie, la bonne humeur, de bons beignets ... ce fût une réelle réussite !

- Le **3 Avril à 20H** : salle rez-de-chaussée de la mairie : 2<sup>ème</sup> réunion de réflexion sur les activités de la future Médiathèque. Vous êtes tous conviés à participer à ces rencontres entre Foyens.

- Le **7 Avril à 20H30** salle J.Prévert : Théâtre avec l'Estrade de Raynans « Bons baisers de Stromboli ». Entrée libre.

- Le **8 Avril à 14H** pour une Marche familiale de printemps (6km pour tous). Départ depuis la Chapelle. C'est une nouvelle animation proposée par le Comité des fêtes et la municipalité.

- Le **18 Avril 19H30** (mercredi). Repas Conférence « De la farine au pain ». Inscription déjà ouverte.

- Un Conseil municipal pour délibérer sur le **Budget principal** sera programmé avant le 15 Avril.

### 2.2/ Sujets divers

- Le projet de la **sortie hivernale** (côté Nord) de la Rue des Coquelicots est toujours en cours. La commune était dans l'attente de réalisation d'actions de la part de la Sté Roudet et des propriétaires. Les travaux vont bientôt démarrer.

- Le projet du **lotissement Chapelle/Rampeux** resté en standby peut évoluer administrativement ces prochaines semaines. La société Néolia est à nouveau en négociation avec les différents propriétaires.

- Le **contrat « Espaces verts »** avec l'Ets Guay a été renouvelé pour 2018.

- Le **pont de la Savoureuse** va être rénové par le Département courant Juin. Attention à la sécurité !

### 2.3/ Tour de table

J.Wilk : Demande d'informations sur conformité des **ralentisseurs**.

Réponse T.Boillot : Analyse en cours avec le Département et Eurovia vis-à-vis des normes départementales et des Permis de travaux. 4+2 plateaux-ralentisseurs concernés par l'étude.

T.Thévenot : Sujet « **Sectorisation multi-collège élèves CM2** » : Collèges de Sochaux et Etupes.

Informations données suite à la réunion du 23 mars organisée par l'Inspection Académique.

Fusion des secteurs des collèges de Sochaux et d'Etupes. 4 critères de priorités d'affectation.

PMA et l'Inspection Académique travailleront ensemble sur un projet « Transports ».

Remarque T.Boillot : Ce sujet sera évoqué avec le Directeur de l'école primaire de Nommay le 30

mars lors du prochain conseil de classes.

Elus et enseignants, ont été mis totalement devant le fait accompli !

J.Goll : Demande de renseignements sur avancement **amélioration du carrefour Altro-Gusto**.

Réponse de T.Boillot : Demandes de subventions et dossiers techniques réalisés et déposés. Elaboration de devis en cours. La tranche de travaux se situe depuis sortie rue de Gd-Charmont jusqu'au rond-point pas uniquement le carrefour). Le carrefour sera modifié (projet de déplacements des feux et des passages piétons, zones paysagées, parking ...). L'ensemble de ces travaux seront réalisés sur 2018 et respecteront les normes PMR.

R.Bulmé : Demande une rénovation des **trous sur voirie**. Exemple : Rue sous le coteau (côté lavoir).

Réponse de T.Boillot : Les trous avec risques sécuritaires sont pris en compte et sont rebouchés par les Services Techniques. Les intempéries dans certains cas ont joué en notre défaveur !

Les entreprises extérieures opérant sur notre voirie sont parfois responsables des délais de finition. Pour la Rue sous le coteau, ce tronçon sera totalement repris en 2018.

Séance levée à 20H00

Le maire  
Thierry BOILLOT

